

QUELQUES CONSTRUCTIONS A DETERMINANTS MULTIPLES EN BAOULE GBLO, PARLER DE DIABO

Kouassi Johnson N'ZUÉ

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte-d'Ivoire

blessingod2@gmail.com

Résumé : Dans cet article, nous abordons la question des déterminations multiples dans le cas précis du Baoulé gblo de Diabo, langue Kwa de Côte-d'Ivoire. L'étude montre que les constructions à déterminants multiples ne se réalisent qu'à partir d'une tête nominale, et qui admet par la suite plusieurs déterminants. Ainsi, ces constructions ont permis non seulement d'apprécier comment les différents déterminants se combinent à la tête nominale en termes d'ordre, de position mais aussi au marquage de la relation.

Mots- clés : Baoulé (gblo), déterminations multiples, tête nominale, ordre, position, marquage de la relation.

SOME CONSTRUCTIONS WITH MULTIPLE DETERMINERS IN BAOULE GBLO, DIABO LANGUAGE

Abstract : In this article, we address the issue of multiple determiners in the specific case of Baoule Gblo of Diabo, a Kwa language of côte-d'Ivoire. The study shows that the construction of multiple determiners is done from the subject (nominal head), which afterward admits several determiners. Thus, these constructions allowed us not only to appreciate how the different determiners combine with the nominal head in terms of order and position, but also to mark the relation (the interconnection of different element in the sentence)

Keywords: Baoule (Gblo), multiple determiners, subject (nominal head), order, position, inter connection (relation marking)

Introduction

La détermination nominale se traduit par la façon dont se construit la relation entre une tête nominale et son ou ses déterminants. Dans le discours gblo, cette relation peut se réaliser par l'adjonction ou non d'une unité ou d'une suite d'unités donnée à une tête nominale. Cette unité ou suite d'unités apparaît sous la forme d'un morphème lexical (adjectif, quantifieur, ordinal), d'un morphème grammatical (défini, pluriel, déictique), d'un syntagme nominal (terme génitif), d'une phrase (proposition) ou à la fois de deux ou plusieurs des unités précitées. La détermination implique également un terme considéré comme un support (déterminé) et des termes considérés comme apports (déterminants). À l'instar d'un grand nombre de langues du monde et particulièrement africaine, le baoulé gblo admet une kyrielle de construction déterminative dans lesquelles entre en combinaison une tête nominale. Nous

distinguons en gblo trois catégories syntaxiques. La première catégorie est constituée de morphème grammaticaux : [n] (Déf ; Sg), [mù], (Déf. Pl.), Poss. La deuxième est constituée de déterminant lexical tel que les adjectifs, les noms propres ou constituants nominaux, les quantifieurs, numéraux...et enfin celle constituée de déterminant de type phrastique. La description qui sera faite des constructions à déterminants multiples se fera sur la base de trois critères formels : Le critère d'ordre, il s'agit ici de voir dans quel ordre la tête nominale se combine à ses déterminants, c'est-à-dire si elle précède ses déterminants (Déterminé- Déterminant (D^é-D^t)) ou si ses déterminants la précèdent (Déterminant-Déterminé (Dt-D^é)). Le critère de position, pour voir si les déterminants sont juxtaposés à la tête nominale dans une construction immédiate ou si ceux-ci en sont séparés par une unité donnée dans une construction médiante. Et enfin, le critère de marquage de la relation par un morphème relateur : Il s'agira de voir si la tête nominale est reliée à ses déterminants par l'emploi d'un morphème marqueur de cette relation.

0.1 Fondement théorique

Cette étude s'inscrit dans le cadre théorique fonctionnaliste, qui a pour objet la détermination du statut fonctionnel des unités linguistiques sur la base de critères formels relatifs aux comportements et aux fonctionnements dans les usages de celles-ci. Notre réflexion portera sur l'opération qui consiste à préciser la référence d'une tête nominale, par adjonction à cette dernière d'un ou plusieurs déterminants dans un parler baoulé qu'est le gblo. Dans le cadre de ses travaux et réflexions sur les structures des langues négro-africaines, M. Houis (1977) propose une théorie générale du constituant d'énoncé. Pour lui, le constituant nominal est la combinaison d'une base nominale simple (lexème) ou complexe (composé et/ ou dérivée) et d'un morphème majeur ou nominant ou morphème marqueur de nom. Il distingue, par ailleurs, deux types de syntagme de détermination : il y a le syntagme complétif dans lequel le déterminant a pour propriété de qualifier ou caractériser le nom déterminé. On note globalement deux positions théoriques qui permettent d'expliquer la structure interne du syntagme nominal. Le premier est celle selon laquelle le syntagme nominal est une projection maximale NP (Noun phrase) à partir d'une tête lexicale (nominale). Cette tête va former différent niveau de projection avec d'autres termes qui sont eux-mêmes des projections maximales avec des statues syntaxiques différents (complément, Adjoint, Spécifieur). Dans cette même approche, dans le cadre de sa théorie de la connexion comprise comme l'ensemble des relations syntaxiques perçues dynamiques entre les constituants d'énoncés/ de phrases. L. Tesnière, (1959) envisage la relation entre le nom et ses déterminants comme des relations hiérarchiques, la tête nominale, le substantif étant le subordonnant et les déterminants le terme subordonné. Plus tard Creissels (1991, 1995), dans son projet d'élaboration de notions syntaxiques générales propose l'idée que la détermination (nominale) prise dans un sens large concerne les relations entre un terme nominal et ses divers types de déterminants : Déterminants spécifiques, génitifs, adjectivaux, numéraux, quantificatifs, possessifs, déictiques, et phrastiques. Il propose par ailleurs la

notion de réduction discursive pour rendre compte de diverses possibilités de réduction formelle du syntagme déterminatif dans le cadre du discours.

1. Les constructions à déterminants multiples

Les déterminations multiples concernent les constructions où une tête nominale admet plusieurs déterminants. Voici quelques constructions qui vont nous permettre de savoir comment les différents déterminants se combinent à la tête nominale sur la base des critères d'ordre, de position, et de marquage de la relation.

2.1 Nom + Adj. + Déf./Nom + Adj.+Indéf.

Les déterminants adjectivaux, « défini » et « indéfini » qui, en tant que déterminants uniques, sont postposés à la tête nominale le sont aussi dans la construction à déterminants multiples. De même, ils forment avec la tête nominale une construction immédiate, sans recours à un morphème relateur. A voir dans l'exemple ci-dessous.

(1)

isā kùṅì kpēmā **dādā** mù
/N'guessan/ tuer-acc./ agouti/ gros-gros / Pl. /
N'guessan a tué de gros agoutis

(2)

isā kùṅì nàní **ōkwè** kù
/N'guessan/ tuer-acc./ boeuf/ rouge / un /
N'guessan a tué un bœuf rouge.

En observant des deux énoncés ci-dessus, nous remarquons que la tête nominale est combinée à des adjectifs [**dādā**] « très gros », [**ōkwè**] « rouge » et à une modalité nominale [**mù**] « **Déf. Pl.** » (ex. ((1), [**kù**] « Indéf. Sg » (ex. (2)). Ces exemples montrent que l'adjectif est celui des déterminants le plus adjacent à la tête nominale. Il est impossible en gblo que la modalité nominale soit plus adjacente à la tête nominale que le déterminant adjectival comme le montre l'exemple (3.)

* (3)

nàní mù òkwè mé sàkílí kwāsi í dwō fǐ ṅ
/ boeuf/ Pl. / rouge/ 3Pl. / gâter-acc. / kouassi/ Gén. / igname/ champ/ Déf.Sg. /
« !!!! »

2.2 Nom + Adj. + Num./Nom + Adj.+ Déict.

Employés dans la construction à déterminants multiples, les déterminants « **adjectival** », « **numéral** » et « **déictique** » sont, comme ils le sont en tant que déterminants uniques, postposés à la tête nominale. Dans cette construction de détermination multiple, les déterminants « **adjectival** », « **numéral** » et « **déictique** », forment avec le nom noyaux une construction immédiate, c'est-à-dire sans employer un quelconque morphème qui les relie à ou les sépare de la tête. On peut le constater à travers les exemples ci-dessous.

(4)

ñzwē wà kplà swā **klāmā nsà**
/N'zue/ 3Sg. Rés./ construire/ maison/ jolie/ trois/

« N'zué a construit trois belles maisons »

(5)

bòli **blé** ñgā wà wū
 /chèvre/ noir/ Déict. / 3Sg.Rés. / mort/
Cette chèvre noire est morte

Dans les exemples (4) et (5) qui précèdent, la tête nominale est combinée à des adjectifs [klāmā] « jolie », [blé] « noir » aux numéraux, [ñsā] (ex. (4)) et au déictique, [ñgā] (ex. 5)) qui lui sont postposés. Ces exemples montrent, comme dans les exemples (1) et (2), par rapport à leur position relative à la tête nominale, l'adjectif est celui des déterminants le plus adjacent à cette dernière. En gblo, il est impossible de placer le numéral ou le déictique avant l'adjectif. Cet exemple en (6) est agrammatical

(6)

*ñzwē wà kplà swā **ñsā klāmā**
 /N'zue/ 3Sg. Rés./ construire/ maison/ trois/ jolie/
 « !!! »

(7)

*bòli ñgā **blé** wà wū
 /chèvre/ Déict./noir/ 3Sg.Rés. / mort/
 « !!! »

2.3 Nom (Dt) + Nom (tête) + Adj.

Nous avons vu plus haut que le déterminant adjectival est toujours postposé à la tête nominale. Dans cette partie, nous verrons une construction génitival où le déterminant est antéposé au nom noyaux (la tête).

(8)

mòjá (í) srâ **kpā** wà bà
 /moya/ Gen./homme/ bon/ 3Sg.Rés./ arriver/
L'homme de confiance de Moya est arrivé.

Dans l'exemple ci-dessus en (8), le déterminant génitival est directement (sans l'emploi d'un morphème relateur) antéposé à la tête nominale respectivement [srâ], mais il peut optionnellement en être séparé par le pronom de reprise [í] « Gén. ». Cette tête est aussi immédiatement et directement suivie du déterminant adjectival [kpā] « bon » (ex. 8)). La relation qui s'établit entre le déterminant génitival et la tête se fait dans l'ordre déterminant-déterminé mais cette relation s'établit dans l'ordre déterminé-déterminant entre la tête et le déterminant adjectival. En dehors du déterminant génitival nous avons également le déterminant possessif, qui est toujours antéposé à la tête nominale. Nous pouvons voir ces exemples en (9) et (10)

(9)

wó bwā **ɲ** wà wàdí
 /2Poss.Sg./ mouton/ Déf.Sg./ 3Sg. Rés. / courrir/
Ton mouton s'est enfui.

(10)

m̄ kūsū **ḡgā** wà wù
 /1Poss.Sg./ chat/ Déict./ 3Sg.Rés. / mourir/
Mon chat est mort.

Dans les exemples ci-dessus, la tête nominale est combinée aux déterminants possessifs [wó] « 2Poss.Sg », [m̄] « 1Poss.Sg » et au défini d'une part. (ex. 9)), et au déterminant déictique d'autre part. (ex.10)).

2.4 Nom + Déict. + Déf.

De même que dans leur emploi en tant que déterminant unique les déterminants déictiques sont postposés immédiatement et directement au nom qu'ils déterminent. Relativement à la tête nominale le déictique est le déterminant le plus adjacent.

(11)

nání **dà** **ḡgā** (**ḡ**) lè jṛū
 /boeuf/ gros/ Déict. / Déf.Sg. /avoir/ visage/
Ce gros bœuf a de la valeur

2.4 Nom + Adj. + Relat.

Tout comme le déterminant adjectival est postposé à la tête nominale, le déterminant relatif l'est aussi dans la construction à déterminants multiples. Ils forment avec la tête nominale une construction immédiate, sans recours à un morphème relateur. Conformément aux ordres canoniques identifiés dans les séquences précédentes, l'adjectif est celui des déterminants le plus adjacent à la tête nominale. Cependant les modalités de « défini-singulier » et de « pluriel » ont la possibilité dans cette construction de se placer à la frontière syntaxique entre l'adjectif et la relative. Cela apparaît dans les exemples ci-dessous :

(12)

ààtádífwē [**gbàflē**][mò ò wò **jē**] [(**ḡ**)] tì sikà kùdēfwê
 /commerçant-subst./ jeune / Relat. /3Sg. Suj. /Cop./ là/ Déf.Sg/ Cop./argent/
 chercheur/
Le jeune commerçant que voici cherche l'argent

(13)

ààtádífwē [**gbàflē**][(ḡ)] [mò ò wò **jē**] tì sikà kùdēfwê
 /commerçant-subst./ jeune /Déf.Sg./ Relat. /3Sg. Suj. /Cop./ là/ Cop./argent/
 chercheur/
Le jeune commerçant que voici cherche l'argent.

Les modalités « de défini singulier » et de « pluriel » étant des déterminants les plus périphériques de la construction déterminative, les différentes positions où ils sont susceptibles d'apparaître dans le cas d'une détermination multiple dans laquelle est impliquée une relative suggère que l'ensemble des déterminants postposés tendent à s'organiser en deux groupes. Celui formé par les déterminants qui précèdent la relative et celui constitué de la relative elle-même éventuellement suivie d'une modalité. Le groupe de

déterminants postposés qui précèdent la relative peut avoir comme constituant périphérique la modalité de « défini-singulier » et de « pluriel » précédé d'un déictique. Ceci confirme l'hypothèse évoquée plus haut que le déictique est un déterminant de la tête comme la relative introduite par son marqueur *m̀*.

(14)

t̀̀nì [fjé] [̀̀gā] [ɲ] [m̀ ò wò l̩] [(ɲ)] wà sàkí
 /pagne/ sale/ Déict. / Déf.Sg./ Relat. /3Sg/ Cop./là-bas/ Déf.Sg./3Sg. Rés. /gâter/
Le pagne sale qui se trouve là-bas est gâté.

(14)

t̀̀nì [fjé] [̀̀gā] [m̀] [m̀ mè wò l̩] [(ɲ)] mà sàcì
 /pagne/ sale/ Déict. / 3Pl. / Relat. /3Pl. / Cop./ là-bas/ Déf.Sg./ 3Pl. Rés. /gâter/
Les pagnes sales qui se trouvent là-bas sont gâtés.

Conclusion

Notre ambition était de montrer dans cette étude quelques constructions à déterminants multiples en baoulé gblo, parler de Diabo sur la base des modèles de différents auteurs cités plus haut à savoir (M. Houis, L. Tesnière et Creissels). En effet, dans notre analyse nous avons vu l'importance des déterminations multiples dans certaines constructions où la tête nominale admet plusieurs déterminants et cela est observé dans des énoncés et s'étend au discours. Notre étude a mis en évidence certains déterminants qui se combinent à la tête nominale sur la base des critères d'ordre, de position, et de marquage de la relation. Pour ainsi dire, il y a des déterminants qui s'antéposent au nom déterminé (Déterminant génitif et possessif) et d'autres qui se postposent à la tête nominale, dans l'ordre Adjectif-Numéral- Déictique- Déf.Sg./Pl. – Relatif ou Adjectif- Numéral-Déictique-Relatif- Déf.Sg./Pl.

Références bibliographiques

- Benveniste E. (1967). *Problème de Linguistique Générale*, Bibliographie des Sciences Humaines. Paris. Gallimard
- Coultrard M. (1979). *Introduction To discourse Analysis*. Londres, Longman.
- Creissels D. (1991) *Description des langues Négro-africaines et théorie syntaxique*, ELLUG 38
- Essy A, E. (2015) « Quelques aspects de la construction verbale en baoulé Agba, parler de la Région de Bocanda » in *langues/ Linguistique*, Vol 1-N°15, pp45-56
- Grevisse, M. (1969). *Précis de grammaire française*, Edition J. Duculot, S.A., GEMBLOUX.
- Kouame Y, E. (2004). *Morphologie nominale et verbale du N'zikpli, parler baoulé de la sous-préfecture de Didiévi, Abidjan*, Université de Cocody
- Maingueneau, D. (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Hachette, Université et nouvelles tendances en Analysis.
- Robert, S. (1997). *Espace déictique, espace syntaxique et prédication : les indices spatiaux du wolof*, In 1998, B. Caron (éd), *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists, Paris*, CD Rom, CNRS-LLACAN Meudon/ Amsterdam, Elsevier.